



DESTINATION FRANCE

DOSSIER TECHNIQUE

DU 9 AU 12 MARS 2026

Vancouver – Toronto – Montréal – Halifax

1. PRÉSENTATION DE L'ÉVÈNEMENT

PRÉAMBULE

Le dossier technique traite des conditions techniques et d'organisation de la tournée pancanadienne Destination France 2026 qui s'imposent à tout exposant souhaitant y participer. Pour tous les points non traités dans le présent Dossier Technique, l'Exposant doit se référer aux Conditions Générales de Services joints à ce document.

Tous les points relatifs aux conditions techniques et d'organisation non traités dans le Dossier Technique et/ou dans les Conditions Générales de Services sont à la charge exclusive de l'Exposant et devront faire l'objet d'un accord préalable d'Atout France.

DESTINATION FRANCE 2026 est un programme de rencontres et de formations pour les professionnels du tourisme du Canada. La manifestation se déroulera sur **4 jours** à partir du **9** au **12** mars **2026**.

Elle permet aux professionnels du tourisme français et canadiens d'entretenir les liens existants et bien sûr de présenter leurs offres et produits lors de rencontres privilégiées.

THÈME

La célébration du bicentenaire de la photographie

Destination France mettra en lumière le bicentenaire de la photographie, événement culturel majeur qui résonne profondément avec l'imaginaire du voyage. Entre septembre 2026 et septembre 2027, la France célèbrera les 200 ans de cette invention révolutionnaire née près de Chalon-sur-Saône, où Nicéphore Niépce a capturé la toute première image.

Ce thème fort, à la croisée de l'art, de l'histoire et du tourisme, offre un cadre riche pour promouvoir les destinations françaises auprès des professionnels canadiens du voyage. Car quoi de plus universel et évocateur que la photographie pour raconter un lieu, une émotion, une expérience ?

La photo, moteur de rêves et de mémoire, structure notre manière de voyager : elle façonne les souvenirs, alimente les récits et sublime les paysages. En choisissant cette thématique, Destination France s'inscrit dans une dynamique culturelle porteuse, propice à l'inspiration et à la valorisation des territoires.

Labellisation Bicentenaire de la Photographie

Si vous répondez aux critères, nous vous invitons à présenter votre candidature pour obtenir le label du Ministère de la Culture. Une mise en avant sera faite pendant la tournée Destination France.

Plus d'informations : <https://www.culture.gouv.fr/fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/appele-a-projets-pour-la-labellisation-bicentenaire-de-la-photographie>

À noter :

Si vous avez des **partenaires (start-up ou entreprises de plus grande taille)** ayant une **sensibilité au tourisme culturel, *slow tourism*, tourisme durable**, à la **valorisation de l'artisanat**, et à **l'inclusion des habitants dans leur offre**, merci de **nous transmettre leurs coordonnées**, nous souhaiterions nous entretenir avec eux en amont du workshop.

Les lots sont les bienvenus pour rendre cet événement encore plus attractif ! De fait, si vous souhaitez en offrir, des tirages au sort auront lieu lors des cocktails et vous serez invités sur scène pour remettre votre lot au gagnant. Merci de contacter dès Atout France **avant le 15 janvier 2026**, pour vous positionner.

CONTACT

Marine ALMÉRAS

Responsable Marketing Opérationnel

Tél. : 00 1 514 288-2026, poste 236

Fax. : 00 1 514 796-1200

marine.almeras@atout-france.fr



DATES ET LIEU DE L'ÉVÈNEMENT

Lundi 9 mars :	Vancouver (Colombie-Britannique)
Mardi 10 mars :	Toronto (Ontario)
Mercredi 11 mars :	Montréal (Québec)
Jeudi 12 mars :	Halifax (Nouvelle-Ecosse)

EXPOSANTS

Jusqu'à 25 exposants français et locaux (Institutionnels, privés, adhérents, transporteurs, sites, prestataires de services).

CIBLES

- Voyageurs programmant la destination.

- Agents de voyages appartenant à des réseaux tels que Transat, TPI, Virtuoso, Nexion, Signature, Travel Leaders, etc.

FRÉQUENTATION ATTENDUE

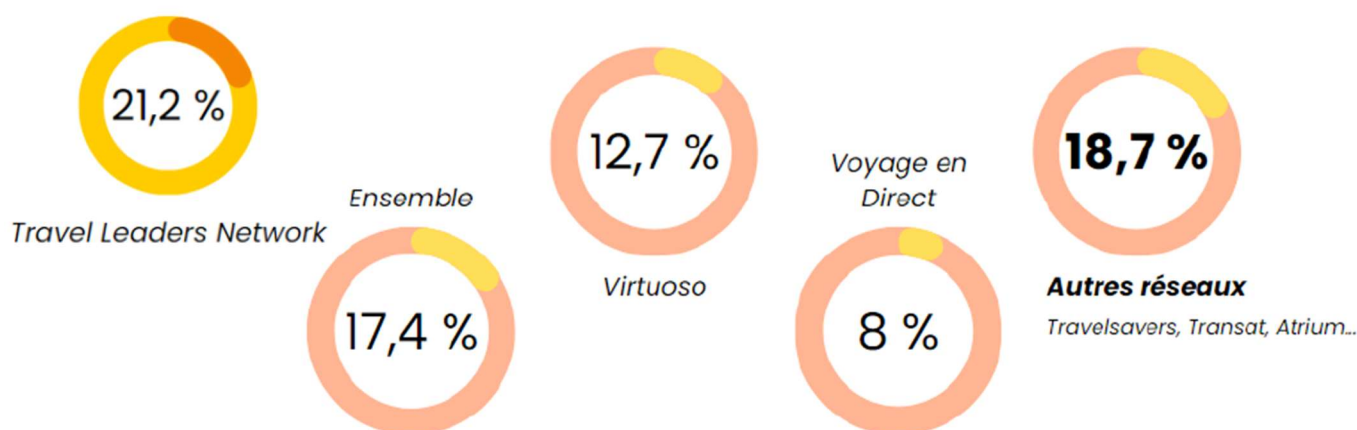
Vancouver :	80 agents de voyages et voyagistes
Toronto :	65 agents de voyages et voyagistes
Montréal :	60 agents de voyages et voyagistes
Halifax :	40 agents de voyages et voyagistes

PROFIL DES VISITEURS

235 participants lors de l'édition précédente dans 4 villes :

- 93% agents de voyage et voyagistes
- 7% médias issus de la presse professionnelle

En termes d'affiliation à un réseau en 2025 :



Les objectifs de participation identifiés en 2024:

- 37% souhaitent établir de nouveaux contacts commerciaux, élargir leur réseau
- 28% souhaitent renforcer le relationnel existant avec la destination,
- 21% souhaitent développer un nouveau marché
- 14% souhaitent lancer ou découvrir un nouveau produit

FORMAT

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Nous souhaitons reconduire le **format de prise de rendez-vous** lors de la partie workshop qui fût une réussite depuis 2024. Nous proposerons la prise de rendez-vous dans les villes de Montréal, Toronto et Vancouver.

En termes de logistique, vous aurez accès à une plateforme pour programmer et accepter les rendez-vous qui se présentent à vous. Ce site web sera également l'occasion de vous mettre en avant grâce à un texte et des photographies.

Également, nous prendrons en considération les retours entendus vis-à-vis de la **durée** des **créneaux**, mais aussi de la **durée globale** des workshops qui pourraient être allongés dans certaines villes.

Enfin, en raison de la liberté donnée aux exposants dans le choix des villes, la présentation de marché sera programmée deux semaines avant l'événement en visioconférence.

NOUVEAUTÉ 2026

Halifax

Halifax, capitale de la Nouvelle-Écosse, présente un fort potentiel pour les agences de voyages et tour-opérateurs, notamment ceux tournés vers le marché français. L'histoire acadienne profondément ancrée dans la région crée un lien culturel et émotionnel fort avec la France.

Avec la reprise du vol direct Halifax - Paris CDG opéré par West Jet, la destination devient plus accessible et amène de nouvelles opportunités de développement du tourisme français. C'est un moment clé pour les professionnels souhaitant développer des offres sur mesure vers l'Hexagone ou l'outre-mer.

CONDITIONS SANITAIRES ET VISA

Pour tous les voyageurs entrant au Canada par voie aérienne, il n'y a plus aucune exigence de la part du Canada pour entrer sur le territoire à l'exception de l'AVE (Autorisation de Voyage Électronique) qui est à faire en ligne avant votre départ (dans les 72h).

UTILISEZ CE SEUL LIEN pour faire la demande d'AVE : <https://onlineservices-servicesenligne.cic.gc.ca/eta/welcome?lang=fr>

L'équipe d'Atout France vous tiendra informé de toute évolution des mesures sanitaires mises en place par les autorités canadiennes. Toutefois, Atout France n'est pas responsable de votre admissibilité sur l'entrée du territoire canadien. Chaque exposant doit prendre connaissance des conditions d'entrée sur le territoire canadien en se rendant sur le site : <https://voyage.gc.ca/voyage-covid>

Merci de noter qu'Atout France se décharge de toute responsabilité en cas d'infection à la covid-19 ou toute autre maladie et invalidité durant votre séjour et qu'il est conseillé de prévoir une assurance médicale en conséquence.

2. FORFAITS DE PARTICIPATION

Votre forfait comprend l'hébergement, les transferts et les vols intérieurs [vols entre Vancouver – Toronto, Toronto - Montréal et Montréal - Halifax].

FORFAITS

*[POUR LE PREMIER REPRÉSENTANT DE L'ORGANISME] **

1 ville: 3 630 CAD [TTC]

Inclus : Workshop avec rendez-vous préprogrammés, dîner ou cocktail dînatoire et remise de prix, hébergement 2 nuits sans petit-déjeuner dans la ville choisie (en amont et soir de l'évènement)

2 villes: 6 690 CAD [TTC]

Inclus : Workshop avec rendez-vous préprogrammés dans 2 villes, 2 dîners ou cocktail dînatoires, hébergement sans petit-déjeuner 2 nuits dans ville A et ville B, transferts indiqués dans le programme et vol intérieur entre les deux villes.

3 villes : 8 800 CAD [TTC]

Inclus : Workshop avec rendez-vous préprogrammés dans 3 villes, hébergement 2 nuits dans ville A, 1 dans ville B et 1 nuit dans ville C, 3 dîners ou cocktails dînatoires avec remise de prix, transferts indiqués dans le programme et 2 vols intérieurs.

4 villes: 9 300 CAD [TTC]

Inclus : Participation aux workshops à Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax incluant rendez-vous préprogrammés, 4 dîners ou cocktails dînatoires, hébergement 2 nuits à Vancouver (le 8 et 9 mars), Toronto (le 10 mars), Montréal (le 11 mars) et Halifax (le 12 mars), transferts indiqués dans le programme et vols intérieurs Vancouver/Toronto, Toronto/Montréal et Montréal/Halifax.

Veillez noter que l'euro est présentement fort vis-à-vis du dollar canadien. De ce fait, nous vous recommandons une inscription rapide pour en bénéficier.

Veillez noter également, qu'après le 12 janvier 2026, une majoration de 10% sera appliquée aux tarifs ci-dessus.

A partir de 5 partenaires d'une même région (sans partage de table), nous proposons un forfait spécial délégation 4 villes au prix de 3, soit :

4 villes - délégation: 8 800 CAD [TTC]

Inclus : Participation aux workshops à Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax incluant rendez-vous préprogrammés, 4 dîners ou cocktails dînatoires, hébergement 2 nuits à Vancouver (le 8 et 9 mars), Toronto (le 10 mars), Montréal (le 11 mars) et Halifax (le 12 mars), transferts indiqués dans le programme et vols intérieurs Vancouver/Toronto, Toronto/Montréal et Montréal/Halifax.

Pour toute information concernant le tarif délégation ou si vous êtes un CRT, merci d'envoyer un courriel à [marine.almeras@atout-france.fr]

IMPORTANT

1. Les vols domestiques seront réservés par l'équipe d'Atout France.
2. Les vols domestiques seront réservés de manière groupée, en classe économique avec un bagage en soute. Les surclassements individuels ne sont pas possibles, car ils s'appliqueraient à toute la réservation.
3. Les organismes passant par CHORUS pour la facturation doivent impérativement fournir un numéro d'engagement (numéro de bon de commande interne) lors de la confirmation d'inscription à l'événement.
4. Le devis et la facture seront émis en devise locale (dollar canadien – CAD) uniquement.
5. Les nuits supplémentaires seront à réserver avec l'hôtel directement. Dans la mesure du possible nous essaierons de vous communiquer un tarif préférentiel le cas échéant.

Pour vous inscrire, nous vous remercions de nous faire parvenir avant le **12 janvier 2026** par courriel à marine.almeras@atout-france.fr le **bulletin de commande** signé ci-joint accompagné de l'ordre de virement bancaire en dollars canadiens correspondant à **100% des coûts de participation**.

*Tarifs soumis à condition en cas d'inscription après le 12 janvier 2026.

Le marché canadien étant très intermédié, **la présence d'agences réceptives lors de cette opération est fortement recommandée** pour avoir un réel impact sur l'augmentation des réservations de séjours en France. Si vous avez en tête un partenaire DMC/agence réceptive, merci de nous en faire part, une offre préférentielle pourrait être proposée dans le cadre de votre participation à cet événement.

3. PROGRAMME PRÉVISIONNEL¹

SEMAINE DU 23 FÉVRIER 2026 : A DISTANCE

Présentation de marché faite via visioconférence.

DIMANCHE 8 MARS 2026 : PARIS/ VANCOUVER

Arrivée des exposants à Vancouver.

Exemple : AF 374 – CDG à YVR, départ 10h20, arrivée 12h25.

Pas de navette organisée entre aéroport et hôtel, à la charge du participant.

Check in dans un hôtel du centre-ville de Vancouver.

Une **activation spéciale** dans le cadre du plus **grand festival de vin** du Canada (7 au 15 mars 2026) est envisagée le 8 mars en option en amont de Destination France 2026.

Si cette thématique vous intéresse, merci de nous en faire part par courriel [marine.almeras@atout-france.fr]

LUNDI 9 MARS 2026: VANCOUVER / TORONTO (sujet à changement)

08h00 – 09h00 : Accueil des agents et TO participants

09h00 – 10h00 : Salon professionnel avec rendez-vous préprogrammés

10h00 – 10h30 : Salon professionnel sans rendez-vous préprogrammés

10h30 – 11h30 : Salon professionnel avec rendez-vous préprogrammés

¹ Le programme préliminaire sera sujet à changements.

11h30 – 13h30 : Lunch assis ou cocktail dînatoire (et tirages au sort si lots à gagner) + animation éventuelle

Possibilité d'ajouter une conférence si intérêt d'un partenaire.

Fin de programme pour ceux qui s'arrêtent à Vancouver

16h00 : départ pour Toronto en avion

23h45 : arrivée et nuit à Toronto

MARDI 10 MARS : TORONTO (sujet à changement)

Ou départ en matinée pour Toronto;

Petit déjeuner et déjeuner libre (à la charge des exposants)

16h30 -17h00 : Accueil des agents et TO participants

17h00 – 18h00 : Salon professionnel avec rendez-vous préprogrammés

18h00 – 18h30 : Salon professionnel sans rendez-vous préprogrammés

18h30 – 19h00 : Salon professionnel sans rendez-vous préprogrammés

19h30 – 20h30 : Dîner assis ou cocktail dînatoire avec présentation du partenaire s'il y a lieu (et tirage au sort avec lot à gagner) + animation éventuelle

Nuit à Toronto

MERCREDI 11 MARS: TORONTO / MONTRÉAL (sujet à changement)

ATOUT FRANCE CANADA

Fin de programme pour ceux qui s'arrêtent à Toronto

Ou

Petit déjeuner libre (à la charge des exposants) et check-out

7h30 : Transfert organisé par Atout France en autocar en direction de l'aéroport

10h05 - 12h30 : Vol de l'aéroport de Toronto (YYZ ou YTZ) vers l'aéroport de Montréal (YUL). Le check-in sera effectué par Atout France.

13h00 : Déjeuner libre (à la charge des exposants) et check-in selon la disponibilité des chambres.

15h30 - 16h00 : Accueil des agents et TO participants

16h00 – 17h00 : Salon professionnel avec rendez-vous préprogrammés

17h00 – 17h30 : Salon professionnel sans rendez-vous préprogrammés ou table ronde

17h30 – 18h30 : Salon professionnel sans rendez-vous préprogrammés

18h30 – 20h00 : Dîner assis ou cocktail dînatoire, prises de parole (et tirage au sort avec lot à gagner) + animation éventuelle

Nuitée à Montréal.

JEUDI 12 MARS : MONTRÉAL / HALIFAX

Fin de programme pour ceux qui s'arrêtent à Montréal

Ou

Petit déjeuner libre (à la charge des exposants) et check-out

06h30 : Transfert organisé par Atout France en autocar en direction de l'aéroport

07h50 - 10h25 : Vol de l'aéroport de Montréal (YUL) vers l'aéroport de Halifax (YHZ). Le check-in sera effectué par Atout France.

12h45 : Déjeuner libre (à la charge des exposants) et check-in selon la disponibilité des chambres.

15h00 - 15h30 : Accueil des agents et TO participants

15h30 – 18h30 : Salon professionnel libre (workshop)

18h30 – 20h00 : Cocktail dînatoire ou dîner assis et prises de parole (et tirage au sort avec lot à gagner) + animation éventuelle

Si participation à 4 villes, nuitée à Halifax et fin de la tournée.

4. TRANSPORT INTERNATIONAL

TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL (à votre charge)

Avec Air France (tarifs communiqués à titre indicatif et, soumis à disponibilités lors de la réservation):

Air France accorde à ATOUT FRANCE et ses partenaires des tarifs spéciaux. **À titre indicatif**, les prix sont en cours de demande.

Frais d'émission sur le Plateau 55 €

Il s'agit de tarifs à dates libres, compatibles avec celles du salon (départ et retour possibles 3 jours avant et 3 jours après la manifestation). Une fois émis, ces billets restent modifiables. Un pré et post-acheminement de et vers la province française est possible : interroger le Plateau Orsay Affaires.

Les tarifs sont donnés à titre indicatif, sous réserve de modification, et en fonction des disponibilités dans la classe de réservation désignée au moment de la réservation, et sous réserve d'augmentation.

Si vous souhaitez bénéficier de ces tarifs préférentiels avec Air France, nous vous demandons de bien vouloir contacter :

- par **mail** : mail.firm.orsay4.fr@airfrance.fr
- ou **tél.** 09 69 32 33 81 du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

Ce plateau est le seul habilité à réserver et à émettre les billets à tarifs spéciaux ATOUT FRANCE.

ATOUT FRANCE donnera l'accord à Air France pour les changements de noms : aucun changement ne sera accepté à moins de huit jours avant le départ.

Effectuer le règlement de votre titre de transport, par carte bancaire uniquement.

IMPORTANT : Lorsque vous appellerez le plateau d'Affaires Orsay pour réserver votre voyage, une date limite d'émission du billet vous sera donnée simultanément et un récapitulatif reprenant ces informations vous sera adressé par email. Le tarif communiqué sera valable jusqu'à cette limite (la facturation pro forma est donc abandonnée). En conséquence les billets devront donc être émis et réglés avant la date annoncée.

AF Plateau Orsay Affaires.
Email : mail.firm.orsay4.fr@airfrance.fr
Tel. : 09-69-32-33-81

5. ELEMENTS COMPLÉMENTAIRES

HÉBERGEMENT

Inclus dans le forfait, réservations effectuées par Atout France. Les petits déjeuners ne sont pas compris.

Hôtels à confirmer courant janvier 2026.

IDENTITÉ VISUELLE ET COMMUNICATION

Merci de compléter le formulaire suivant :
<https://form.jotform.com/243106420935046>

Si vous venez accompagné, merci de faire remplir ce même formulaire à la deuxième personne.

Les éléments demandés sont les suivants :

- Votre logo (en français et en anglais si applicable) – 300 DPI pour bonne qualité d'impression.
- 3 photos orientées horizontalement - 300 DPI pour bonne qualité d'impression.
- L'intitulé de votre enseigne en français et en anglais
- Titre et nom du participant
- Le nom, contact et photo de la personne responsable des relations de presse pour chaque région. Nous utiliserons ces infos pour le dossier de presse.
- Un court texte de présentation de la destination avec message à mettre de l'avant pour la presse.
- Les tags à utiliser pour nos communications LinkedIn et les hashtags.

Si vous avez un accompagnant, merci de remplir également le formulaire Jotform.

BROCHURES

Atout France souhaite inscrire cette nouvelle édition de *Destination France* dans une dynamique durable et environnementale en favorisant notamment une réduction du nombre d'impressions. Aussi, nous encourageons nos partenaires à se munir de documentation numérique que nous pourrions rendre accessible via QR code si cela est possible ou de prévoir un nombre de brochures correspondant au nombre de participants attendus sur chaque étape.

Vous pouvez envoyer à vos frais des brochures en amont de l'évènement. Nous vous remercions d'expédier votre documentation selon les quantités suivantes, en fonction des villes dans lesquelles vous participerez aux workshops:

- Vancouver : 100% anglais
- Toronto : 100% anglais
- Montréal : 90% français / 10% anglais
- Halifax : 90% anglais 10% français (ou reste des brochures de Montréal)

La procédure colis sera communiquée dès que possible, mais généralement, pour chaque ville, merci d'étiqueter vos envois comme ci-dessous :

- Destination France VANCOUVER (9 mars 2026) + nom de la compagnie
- Destination France TORONTO (10 mars 2026) + nom de la compagnie
- Destination France MONTRÉAL (11 mars 2026) + nom de la compagnie
- Destination France HALIFAX (12 mars 2026) + nom de la compagnie

Merci d'indiquer pour chaque envoi, le nombre de colis expédiés au total (par ville) et de faire part à Atout France d'une liste de tous les envois.

Les colis peuvent être soumis à une inspection par les douanes canadiennes. Si c'est le cas, il faut payer des frais des dédouanements. Pour ce faire, il est important de communiquer bien en amont à Atout France les numéros de suivi afin que votre colis ne soit pas bloqué.

Des instructions complémentaires vous seront envoyées dès que les lieux ont été réservés.

ÉCHÉANCE POUR S'INSCRIRE ET CONTACTS

Vendredi 12 janvier 2026

Marine Alméras

Responsable marketing opérationnel

marine.almeras@atout-france.fr

Mélanie Paul-Hus

Directrice pour le Canada

melanie.paul-hus@atout-france.fr

Veuillez noter également, qu'après le 12 janvier 2026, une majoration de 10% sera appliquée aux tarifs ci-dessus.

MODALITÉS ET CONDITIONS D'ANNULATION

Rappel sur les tarifs : Veuillez noter, qu'après le 12 janvier 2026, une majoration de 10% sera appliquée aux tarifs annoncés.

ANNULATION DE SA PARTICIPATION PAR L'EXPOSANT

Toute demande d'annulation par l'Exposant entraîne des frais, calculés en fonction de la date d'annulation, dès lors que la participation a été validée par Atout France.

Toute demande d'annulation doit être adressée dans les meilleurs délais par courrier électronique avec accusé de réception à Atout France à l'adresse électronique mentionnée dans le courrier électronique de validation de la participation (cf. article 6.1 des Conditions Particulières de Participation à un Salon).

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute demande d'annulation d'une inscription à un Salon en qualité d'Exposant entraîne au minimum la perception des frais suivants en fonction de la date d'annulation, étant entendu que la date d'annulation est celle de réception du courrier électronique informant Atout France de la demande d'annulation d'une inscription à un Salon en qualité d'Exposant :

- | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| - 60 jours avant la manifestation : | 50 % du total de la participation |
| - 45 jours avant la manifestation : | 70 % du total de la participation |
| - 30 jours avant la manifestation : | 100 % du total de la participation |

Il est précisé que tous les frais annexes, notamment les frais de transport, de transfert, de parking, d'éditions spécifiques ou de promotion, sont à la charge exclusive de l'Exposant et ne seront pas pris en charge ou remboursés par Atout France.

Note importante : toute annulation pour cause d'infection à la Covid précédant le départ vers le Canada entraînera les mêmes frais d'annulation que ce qui est précisé plus haut. Aucun remboursement ne pourra être accordé, en revanche, si un remplaçant est désigné pour vous représenter nous serons ravis de l'inclure à

votre place dans le programme (*possibles frais de modification de nom pour les vols intérieurs)

PÉNALITÉS D'ANNULATION

Les sommes dues au titre d'une annulation tardive et non payées au jour du début du Salon porteront, de plein droit, intérêts au taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'exigibilité augmenté de 1,5% par an, jusqu'à leur paiement intégral, et ce, sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire. Tous les frais engagés par Atout France pour recouvrer les sommes facturées et dues seront à la charge de l'Exposant (cf. article 6.1.2 des Conditions Particulières de Participation à un Salon).

DÉFAUT DE PAIEMENT

Tout Exposant ne respectant pas les échéances et les modalités de paiement précisées aux articles 5.1 et 6 des Conditions Particulières de Participation à un Salon et au Dossier Technique n'est pas considéré comme valablement inscrit au sens des Conditions Particulières de Participation à un Salon.

Atout France se réserve le droit de refuser à l'Exposant défaillant l'accès au Salon (cf. article 6.1.2 des Conditions Particulières de Participation à un Salon).

ANNULATION DU SALON PAR ATOUT FRANCE OU L'ORGANISATEUR

Il est rappelé qu'en cas d'annulation d'un Salon par Atout France, pour tout motif (y compris en cas de survenance d'un événement de force majeure telle que définie dans les Conditions Particulières de Participation à un Salon), Atout France préviendra l'Exposant dans les meilleurs délais et remboursera éventuellement les sommes payées au titre des frais d'inscription au Salon (cf. article 6.2 des Conditions Particulières de Participation à un Salon).

En cas d'annulation d'un Salon par l'Organisateur, pour tout motif (y compris en cas de survenance d'un événement de force majeure telle que définie dans les Conditions Particulières de Participation à un Salon), Atout France préviendra l'Exposant dans les meilleurs délais, la demande de participation sera annulée et les sommes disponibles versées, le cas échéant, par l'Organisateur à Atout France, seront réparties entre les Exposants, au prorata des sommes versées par chacun

d'entre eux au titre de leur inscription au Salon et après paiement des dépenses engagées.

En revanche, tous les frais annexes de participation au Salon, notamment les frais de transport, de transfert, de parking, d'éditions spécifiques ou de promotion, seront à la charge exclusive de l'Exposant et ne seront pas pris en charge ou remboursés par Atout France.

RESPONSABILITÉS

Il est rappelé que, conformément aux Conditions Particulières de Participations au Salon (cf. article 10.2 des Conditions Particulières de Participation à un Salon), l'Exposant est responsable (i) de la mise en conformité du stand ou de l'espace mis à sa disposition aux modalités pratiques telles que définies dans le Dossier Technique ainsi qu'aux dernières prescriptions de sécurité légales et réglementaires en vigueur et (ii) de la remise en l'état du stand ou de l'espace notamment en cas de détérioration causée par l'Exposant ou toute personne agissant pour son compte ou par ses installations, matériels ou marchandises.

Recommandation : Atout France n'est nullement responsable en cas de vol ou dégradation sur le stand ou de l'espace mis à la disposition de l'Exposant par Atout France (cf. article 10.1 des Conditions Particulières de Participation à un Salon). Il est donc conseillé de laisser l'emplacement sous la surveillance d'au moins une personne de l'équipe de l'Exposant, aussi bien durant l'installation, qu'à l'ouverture de l'exposition au public et lors du démontage. Des prestations de gardiennage peuvent vous être proposées.

La souscription d'une assurance couvrant tout dommage matériel (perte, vol, détérioration de matériel) ou corporel causé ou subi par l'Exposant lors d'un Salon est également recommandée (cf. article 10.4.2 des Conditions Particulières de Participation à un Salon). L'Exposant est notamment invité à souscrire une assurance spécifique en cas d'utilisation de matériels et/ou de biens de valeur dans la mesure où la responsabilité d'Atout France ne pourra être engagée en cas de vols ou de détérioration

Retrouvez les Conditions générales de Service de Atout France sur le site www.atout-france.fr

BUDGET

FORFAITS POUR UN PREMIER PARTICIPANT ² :

- 1 ville : 3 630 CAD (TTC)
- 2 villes : 6 690 CAD (TTC)
- 3 villes : 8 800 CAD (TTC)
- 4 villes (Vancouver – Toronto – Montréal - Halifax) : 9 300 CAD (TTC)

VISIBILITÉ À LA CARTE

Pour profiter d'une visibilité à la carte durant l'événement Atout France vous propose les options suivantes³ :

- **Être partenaire vedette : mise en avant via une ou plusieurs présentations** aux acteurs de l'intermédiation : possible sur demande, nous contacter. Durée : 30 minutes, sur une ou plusieurs villes avec un format à définir (en amont ou durant le dîner). Pour plus d'information, contacter Marine Alméras à marine.almeras@atout-france.fr
- **Être partenaire vedette : Animation aux couleurs de votre offre pendant l'une des soirées** : tarif sur mesure. Pour plus d'information, contacter Marine Alméras à marine.almeras@atout-france.fr
- **Conférences de presse à Montréal et Toronto** (durée d'1h, en amont du salon professionnel) : 9 900 CAD TTC. Présentation auprès d'une sélection

² Tarif mentionné en TTC excepté pour les participants basés au Canada pour lesquels s'appliquent les taxes canadiennes en vigueur et en fonction de leur lieu d'établissement

³ Tarifs modulables en fonction des besoins, si intéressés nous contacter **avant le 12 JANVIER 2026**

de médias locaux. Pour plus d'information, contacter Carole Larocque carole.larocque@atout-france.fr

- **Se positionner comme sponsor de notre e-learning *France Connaisseur***, en janvier et février 2026. L'idée ici est d'aller au contact des agents que vous rencontrerez très probablement lors de *Destination France*, via notre programme de formation en ligne. 100% gratuit pour les agents ce programme réunit déjà **plus de 600 apprenants canadiens dont 17 % de certifiés**. Cette visibilité comprend de nombreux aspects, que notre équipe pourra vous présenter si cela vous intéresse. Pour plus d'information, contacter Marine Alméras à marine.almeras@atout-france.fr

BULLETIN DE COMMANDE DESTINATION FRANCE 2026

Nom du partenaire :
Contact :
Adresse :
Tél :
Fax :
Email :
Numéro de TVA intracommunautaire :

Code adhérent : /___/___/___/___/___/

A retourner à :
Marine ALMERAS : marine.almeras@atout-france.fr
ATOUT FRANCE
1800 Avenue McGill Collège, Bureau 2910
Montréal, QC H3A 3J6

Coordonnées bancaires :
Domiciliation : CIC AURA BOURGOGNE GE
RIB : 10096 18100 0002590840288
BIC : CMCIFRPP
IBAN FR7610096181000002590840288

INSCRIPTION À L'OPÉRATION : DESTINATION FRANCE 2025, WOR0101/ DU 9 AU 12 MARS 2026⁴

FORFAIT DE BASE	PRIX CAD HT/TTC
FORFAITS POUR UN PREMIER PARTICIPANT (cochez la formule souhaitée et inscrire villes choisies) : ☐ 1 ville : _____ ☐ 2 villes : _____ ☐ 3 villes : _____ ☐ 4 villes : Vancouver – Toronto - Montréal - Halifax ☐ Tarif spécial délégation - 4 villes : Vancouver – Toronto - Montréal - Halifax	3 630 CAD 6 690 CAD 8 800 CAD 9 300 CAD 8 800 CAD
*pour ajouter un représentant dans certaines ou toutes les villes choisies, contactez-nous.	
TOTAL	CAD

SIGNATURE (et nom en toutes lettres) :
J'ai pris connaissance des modalités et des conditions d'annulation*

CACHET DE L'ORGANISME :

DATE :

Mode de règlement : Un paiement de 100% ttc est demandé à la signature du bon de commande. Référence à rappeler lors de la transaction : DF2026 WOR0101.

*Nos conditions générales de service sont consultables ici <http://www.atout-france.fr/content/atout-france-et-vous> et à la page 19 de ce document.

ÉLÉMENTS À TRANSMETTRE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION :

- ☐ Bon de commande signé + bon d'engagement si concerné (pour facturation via le système CHORUS)
- ☐ Nom du contact principal de la société et coordonnées professionnelles
- ☐ Numéro d'adhérent Atout France, s'il y a lieu
- ☐ Remplir le formulaire suivant : <https://form.jotform.com/243106420935046>
- ☐ Copie de passeport du représentant